

## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 12 avril 2023

---

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Louis, tenue le mercredi 12 avril 2023 à 19 h, au Centre de glaces Intact Assurances, 999, avenue de Rochebelle, salle 121**

---

#### PRÉSENCES

Mme Marie-Hélène Felt	Présidente (2023)
Mme Nadia Aubin-Horth	Vice-présidente (2024)
M. Arnaud Desbiens	Trésorier (2024)
M. Bernard Drouin	Administrateur (2024)
Mme Amélie Laliberté	Administratrice (2024)
Mme Carolle Dussault	Administratrice cooptée (2023)

#### Membres sans droit de vote :

M. David Weiser	Conseiller municipal, district du Plateau
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
Mme Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery

#### ABSENCES

Mme Mikchéla Saint-Louis	Secrétaire (2023)
M. Charles-Hubert Riverin	Administrateur coopté (2023)
Mme Audrey Collin	Administratrice cooptée (2023)

#### AUTRES PRÉSENCES

Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 25 personnes assistent à l'assemblée.

# Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Élections
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2022
5. Rapport annuel et états financiers 2022
6. Période d'information des membres du conseil municipal
7. Période de questions et commentaires du public
8. Divers
9. Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Desbiens agit comme président d'assemblée et ouvre la séance à 19 h 45. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

*SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.*

### 3. Élections

#### ➤ Présentation du déroulement des élections

Mme Éloïse Gaudreau, présidente d'élection (résolution 23-01-04), décrit brièvement le rôle du conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont confiés.

Pour plus d'informations, on peut consulter le [Guide de participation](#) disponible en ligne ainsi que les rapports annuels du conseil de quartier de Saint-Louis ([page web](#)).

Les postes à pourvoir au conseil d'administration sont au nombre de 11 soit 8 postes élus et 3 postes cooptés. Parmi les postes élus, 4 sont réservés aux femmes et 4 aux hommes.

Les mandats échus en 2023 au conseil de quartier de Saint-Louis sont ceux de Mme Marie-Hélène Felt, Mme Mikchéla Saint-Louis, Mme Carolle Dussault, Mme Audrey Collin et M. Charles-Hubert Riverin.

Les postes à pourvoir sont au nombre de 2 pour les femmes et de 2 pour les hommes, pour des mandats de 2 ans. Les trois postes cooptés d'un mandat d'un an seront comblés en assemblée ordinaire.

#### ➤ Appel de candidatures

Les candidatures reçues sont celles de Mme Marie-Hélène Felt, Mme Célia Forget, Mme Tammy Lacasse, Mme Elsa Moreau ainsi que celle de M. Martin Boucher.

Toutes les candidatures sont valides, conformes et dûment appuyées.

## ➤ **Présentation des candidates et candidats**

**Mme Marie-Hélène Felt** termine un mandat de deux ans sur le conseil d'administration. Elle en a été présidente depuis décembre 2021. Elle est mère de deux enfants. Elle s'intéresse au vivre ensemble et à la qualité de vie du quartier en termes de couverture végétale, mobilité active et développement à échelle humaine. Elle fait remarquer que le travail au sein du conseil d'administration est parfois frustrant, bureaucratique mais dans l'ensemble, il vaut la peine de s'impliquer et d'insister.

**Mme Célia Forget** est résidente du quartier depuis juillet dernier. Elle est mère de deux enfants qui fréquentent l'école Saint-Louis-de-France. Elle réside au sud du boulevard Laurier entre de Lavigerie et route de l'église. Elle travaille dans un centre de recherche à l'Université Laval sur le vivre ensemble et la cohabitation. Elle souhaite s'impliquer dans la vie de quartier comme elle l'a fait précédemment dans le quartier de Saint-Sauveur. Elle estime important d'agir comme relais entre les citoyens du quartier et l'administration municipale. Elle est piétonne et cycliste et s'intéresse de près à la mobilité active.

**Mme Tammy Lacasse** réside dans le quartier depuis cinq ans. Elle a fait des études en éducation spécialisée. Elle est mère de deux adolescentes. Elle s'intéresse au bien-être de la communauté et souhaite s'impliquer dans la recherche et l'application de solutions aux différents enjeux du quartier en étant à l'écoute des gens qui l'habitent.

**Mme Elsa Moreau** réside dans le quartier depuis 2019 avec sa fille de 22 ans. Elle souhaite s'impliquer pour le vivre ensemble et la qualité de vie. Elle a un intérêt pour un poste coopté.

**M. Martin Boucher** demeure dans le quartier depuis 12 ans et est père de 3 enfants. Il apprécie la diversité du quartier, ses nombreux services et en même temps sa quiétude et sa qualité de vie. En tant qu'ingénieur civil de formation, il s'intéresse à tout ce qui concerne les projets d'infrastructures et de transport actif et collectif. La sécurité routière et la sécurité des piétons et des cyclistes lui tiennent à cœur. Il apprécie ce qui a été fait jusqu'à maintenant à ce sujet, et il y a de la place pour faire encore plus.

## ➤ **Scrutin**

Aucune nouvelle candidature n'étant déposée pour les deux postes réservés aux hommes, l'unique candidat, M. Martin Boucher, est élu par acclamation.

Mme Forget se montrant intéressée par un poste coopté tout comme Mme Moreau, il reste donc deux candidates en lice pour les deux postes réservés aux femmes.

Mme Marie-Hélène Felt et Mme Tammy Lacasse sont donc élues par acclamation.

## **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2022**

*SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2022.*

## **5. Rapport annuel et états financiers 2022**

### ➤ **Présentation du rapport annuel**

La présidente sortante, Mme Marie-Hélène Felt, présente avec enthousiasme le [rapport annuel 2022](#).

Elle fait un bref résumé des différents dossiers, mémoires, projets et événements auxquels le conseil a participé ou contribué au cours de l'année écoulée.

Elle invite les personnes présentes à consulter le rapport sur la [page web du conseil de quartier](#) et à consulter la [page Facebook du conseil de quartier](#) et celle de [Saint-Louis Plein de vies](#).

Elle termine avec un topo des différents dossiers à suivre au cours de l'année qui vient : boisé de l'aquarium, [complexe résidentiel et commercial au 3 100, rue de la Forest](#), aménagement de l'axe cyclable Marie-Victorin, réaménagement du campus et boisé de Rochebelle dans le cadre du projet de tramway, corridors scolaires de l'école Saint-Louis de France et Sainte-Foy Elementary School, passerelle piétonnière au-dessus de l'autoroute Henri IV, projet Humaniti, transit routier avec les nombreux chantiers, aménagement de la route de l'Église au sud du chemin Saint-Louis, en plus des autres consultations publiques et demandes d'opinion relatives aux modifications aux zonages.

Beaucoup de dossiers en perspective donc.

#### ➤ **Présentation des états financiers**

Le trésorier, M. Arnaud Desbiens, fait état des revenus et dépenses encourues en 2022. Le conseil a bénéficié de subventions de la part de la Ville de Québec pour un montant total de 5 393,31 \$, dont 3 000 \$ pour le projet de sécurité routière 2022. Le conseil a aussi bénéficié d'une subvention de 1 293,31 \$ de la part de Desjardins (Caisse Sillery—Saint-Louis-de-France) pour le projet d'initiative *Saint-Louis Plein de vies*.

Le conseil a engagé des dépenses de fonctionnement, principalement reliées au secrétariat, au registraire des entreprises et à l'abonnement au media local. Les dépenses pour le projet de sécurité routière s'élèvent à 810,57 \$ et celles pour le projet *Saint-Louis Plein de vies* à 477,15 \$. Les montants non utilisés des subventions reçues en 2022 sont reportés en 2023 avec l'accord de la Ville.

L'actif net au 31 décembre 2022 est de 4 077,18 \$.

Le projet de sécurité routière se poursuit en 2023 avec une nouvelle subvention de 3 000 \$ accordée par la Ville (sommaire décisionnel [TM2023-063](#)). Mme Laliberté présente brièvement la première activité qui aura lieu le 17 avril à l'école Saint-Louis-de-France. Réalisée en collaboration avec l'organisme [Avec toute ma tête](#), l'activité veut sensibiliser les enfants du primaire au port du casque et au risque de commotion cérébrale.

#### ➤ **Période de questions et commentaires**

Un citoyen demande des précisions sur la carte présentée à l'écran qui montre les corridors scolaires.

Un autre citoyen rappelle que les terrains de soccer de l'école de Rochebelle ont toujours été un enjeu et qu'il faut encore se battre pour les préserver.

#### ➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

### **RÉSOLUTION 23-AGA-01**

## **Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de 2022**

*SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2022.*

### ➤ **Désignation des signataires des états financiers**

#### **RÉSOLUTION 23-AGA-02**

**Concernant la désignation des signataires du rapport annuel et des états financiers de 2022**

*SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de désigner, Mme Marie-Hélène Felt, présidente, et M. Arnaud Desbiens, trésorier, comme signataires du rapport annuel et des états financiers de 2022.*

## **6. Période d'information des membres du conseil municipal**

Mme Anne Corriveau félicite les nouveaux membres du conseil d'administration et remercie les membres sortants. Elle revient sur les propos de Mme Felt relativement à la frustration qu'on peut parfois ressentir comme membre du conseil d'administration. Mme Corriveau insiste sur le rôle et l'impact social à long terme des personnes qui s'impliquent dans les conseils de quartier. C'est important.

Mme Maude Mercier-Larouche va dans le même sens. Elle souligne la présence ce soir d'un ancien conseiller municipal, M. André Demers. Elle ajoute que la nouvelle mouture de àVélo a été lancée aujourd'hui et que 74 stations sont en fonction cette année.

M. Weiser félicite également les nouveaux membres du conseil d'administration et souligne l'importante du vivre ensemble, un dossier dont il est responsable à la Ville. Il félicite les organisateurs pour cette assemblée générale dynamique et fort intéressante.

## **7. Période de questions et commentaires du public**

**Terrain de Rochebelle** – Un citoyen s'interroge sur la décision du conseil de ville de donner son aval à l'expropriation des terrains de Rochebelle. Mme Mercier-Larouche précise que libellé de l'article du journal qui rapporte la nouvelle n'était pas tout à fait exact. La décision vise à demander au gouvernement du Québec l'autorisation de lancer le processus d'expropriation. Les démarches se poursuivent pour trouver une solution acceptable pour toutes les parties.

**Axes cyclables** – M. Demers se demande si la passerelle piétonnière au-dessus de l'autoroute ne devrait pas également viser les cyclistes qui se rendent à l'école de Rochebelle. Il questionne également le choix de situer les axes cyclables sur des axes secondaires qui sont très étroits comme le chemin Saint-Louis. Le boulevard Hochelaga aurait beaucoup plus de potentiel à offrir entre le secteur de Sainte-Ursule et l'école de Rochebelle. Il émet l'idée pour les futurs débats sur ces sujets.

Mme Aubin-Horth rappelle que le conseil de quartier demande, depuis 2016, un lien cyclable sur le boulevard Hochelaga entre l'université Laval et le boulevard Pie-XII. Ce lien cyclable faisait partie du top 10 des priorités du rapport produit par Vélo-Québec pour la Ville de Québec. Seul le tronçon entre l'université et l'avenue de Rochebelle a été fait jusqu'à maintenant. Le conseil continue d'insister pour un lien cyclable sur le boulevard

Neilson du côté de Sainte-Ursule et pour une passerelle universelle (piétons, cyclistes, mobilité réduite) pour relier Rochebelle au secteur de Saint-Mathieu.

## **8. Divers**

Aucun point n'est traité.

## **9. Levée de l'assemblée**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 h 20.

Les personnes présentes sont invitées à assister à la quatrième assemblée ordinaire du conseil de quartier qui suit la présente assemblée générale.

*Mme Marie-Hélène Felt*

Présidente sortante